

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° PL011

1. Code d'identification unique du produit type

PLT011

2. Identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4

Placosol® 13
Placoplatre® BA 10 recoupée
Placoplatre® BA 13 recoupée
Placomarine® BA 13 recoupée
Placomarine® BA 18 recoupée
Placo® Phonique BA 13 recoupée
Placo® Duo'Tech® 25 recoupée
Placo® Duo'Tech® 25 Marine recoupée
Placoflam® BA 13 recoupée
Placoflam® BA 15 recoupée
Placoplatre® BA 25 Standard recoupée
Placoplatre® BA 25 Marine recoupée
Placodur® BA 13 recoupée
Placodur® BA 18 recoupée
Placoplatre® BA 6 recoupée

Traçabilité : voir date de production sur étiquette et/ou sur le produit

3. Usage prévu du produit de construction

Construction générale de bâtiments

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5

Placoplatre
34 avenue Franklin Roosevelt
F-92150 Suresnes
<http://www.placo.fr>

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2

Non concerné

6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V

Systèmes 3 et 4


7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée, nom et numéro d'identification de l'organisme notifié

Le CSTB (Organisme Notifié n° 0679), a réalisé le cas échéant la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 3.
Il a délivré les rapports d'essais correspondants.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée

Non concerné

9. Performances déclarées

| Caractéristiques essentielles | Performances | Spécifications techniques harmonisées |
|--|---|---------------------------------------|
| Résistance au cisaillement - $\uparrow\downarrow$ | NPD | EN 14190:2011 Article 4.1.3 |
| Réaction au feu - R2F | A2-s1,d0 | EN 14190:2011 Article 4.2 |
| Perméabilité à la vapeur d'eau - μ | 10 | EN 14190:2011 Article 4.3 |
| Stabilité des éléments de plafonds | NPD | EN 14190:2011 Article 4.1.2 |
| Résistance à la flexion - F | conforme | EN 14190:2011 Article 4.1.1 |
| Résistance aux chocs - $\rightarrow I$ (dans les conditions d'utilisation finale) | Voir la documentation du fabricant  www.placo.fr | EN 14190:2011 Article 4.1.4 |
| Isolation acoustique aux bruits aériens - R (dans les conditions d'utilisation finale) | | EN 14190:2011 Article 4.4.1 |
| Absorption acoustique - α (dans les conditions d'utilisation finale) | | EN 14190:2011 Article 4.4.2 |
| Résistance thermique exprimée sous forme de conductivité thermique en W/(m.K) - λ | 0,25 | EN 14190:2011 Article 4.5 |

Toutes les caractéristiques essentielles listées en première colonne de ce tableau correspondent à celles décrites dans la norme EN 14190:2011.

10. Les performances des produits identifiés au 2nd paragraphe ci-dessus sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 ci-dessus.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4 ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Monsieur Thierry Fournier, Directeur Général Placoplatre

Fait à Suresnes, le 4 juin 2013

Signature




Placoplatre